

## Concours de miel du syndicat des apiculteurs

A noter qu'en marge de notre assemblée générale du Samedi 8 Février 2020, le syndicat des apiculteurs d'Ille et Vilaine vous convie à participer à son premier concours de miel.

Venez nombreux avec un miel de votre production. L'inscription se fera en même temps que le dépôt du miel le matin. La participation au concours est gratuite et nous vous invitons à prendre connaissance du règlement ci-après :

### Règlement du concours de miel du syndicat des apiculteurs 8 février 2020

Préambule : L'objet du concours vise à promouvoir l'apiculture par la qualité de ses miels.

Article 1 : Seuls les membres du syndicat à jour de leur cotisation peuvent concourir.

Article 2 : Le concours 2020 ne concerne que les miels polyfloraux 2019 récoltés en Ille-et-Vilaine.

Article 3 : Les candidats apporteront à Bréal-Sous-Montfort, le 8 F2VRIER 2020 avant 10 h30, un pot de miel de 250 grammes ou 500 grammes (vierge de toute étiquette ou mention) issu de leur production.

Article 4 : Les candidats ne peuvent présenter qu'un seul échantillon pour concourir.

Article 5 : Les miels seront réceptionnés par le commissaire qui les enregistrera et leur attribuera un numéro d'ordre. Celui-ci ne sera pas communiqué aux candidats.

Article 6 : Lors de l'épreuve de sélection de 11 h à 12 h, les membres du jury jugeront les miels par rapport à leur structure, leur goût, leur texture. Ils attribueront une note en fonction des critères suivants:

- Examen visuel (couleur, propreté, homogénéité, cristallisation) /4
- Sensations olfactives perçues (intensité, qualités, défauts) /4
- Sensations gustatives perçues (arômes, saveurs, arrière-goûts éventuels, intensité, qualités, défauts) /8
- Sensations tactiles perçues (sur miel liquide ou cristallisé) /4

Article 7 : Un jury composé de trois personnes et le commissaire chargé de l'organisation seront désignés par le conseil d'administration du syndicat. Ils ne pourront pas concourir.

Article 8 : Le résultat du concours sera donné lors de l'assemblée générale en désignant les trois apiculteurs primés. Ils recevront une récompense de la part du syndicat.